



Paris, le 7 juillet 2021

BERSAY, conseil de TotalEnergies Wash France, le plus grand réseau de lavage auto en France, dans le cadre de la reprise d'un site lavage auto et moto de la région Lilloise

Les départements Restructuring et Corporate de BERSAY ont accompagné la société TotalEnergies Wash France (groupe TotalEnergies), le plus grand réseau de lavage auto en France, dans le cadre de la reprise en plan de cession des actifs et de l'activité des sociétés POLWASH / DSP.

TotalEnergies Wash France, filiale du groupe TotalEnergies, constitue le plus grand réseau de lavage auto en France. En reprenant en plan de cession les actifs et l'activité des sociétés POLWASH / DSP, TotalEnergies Wash France poursuit le développement de son réseau de tunnels de lavage automobile en France.

Depuis 2016, la société DSP a pour activité le nettoyage automatique auto-moto et la vente d'accessoires et de produits d'entretien au sein de la zone commerciale UXEPO à Seclin, près de Lille. Ce site est équipé d'un tunnel de lavage automatisée, d'une zone de lavage motos, de deux zones de préparation avec injecteur-extracteur de vapeur et de 24 places de parking équipées d'aspirateurs en libre-service.

A compter du jugement d'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en date du 29 septembre 2020, plusieurs candidats, acteurs français du lavage auto, se sont positionnés en déposant des offres de reprise en plan de cession.

Selon le jugement en date du 19 janvier 2021, le Tribunal de commerce de Lille-Métropole a retenu le projet de reprise des actifs et activités des sociétés DSP et POLWASH présenté par TotalEnergies Wash France.

La société TotalEnergies Wash France était conseillée par le cabinet BERSAY avec une équipe composée de Jérôme BERSAY et Pauline DARMON sur les aspects corporate ; et Juliette BOUR et Guy ELMALEK sur les aspects restructuring. Les sociétés DSP et POLWASH étaient conseillées par Frédérique VANDAMME, avocat au barreau de Lille.

Les organes de la procédure étaient la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES (Maître Laurent MIQUEL) en qualité d'administrateur judiciaire et Maître Jérôme THETTEN en qualité de mandataire judiciaire.

A propos de Bersay

Fondé en 1995, Bersay est un cabinet d'avocats d'affaires intervenant dans tous les domaines de la vie de l'entreprise, tant en conseil qu'en contentieux, dans un contexte international ou national.



Bersay regroupe aujourd'hui une quarantaine d'avocats et de juristes offrant une expertise stratégique transversale dans tous les domaines de la vie des affaires. Bersay a été le premier cabinet d'avocats parisien à obtenir la certification ISO 9001 en 1998. Cette démarche, au cœur de son projet d'entreprise, a notamment permis au Cabinet de soutenir un fort développement ces dernières années.

Pour plus d'informations : [bersay.com](https://www.bersay.com)

Contact presse

Constance BLANC

Consultante Relations Médias

constance@evidemmentagence.com